



Communiqué 2022-15 Le 11 avril 2022

Bonjour à tous les membres,

La rencontre de négociations du comité paritaire de ce matin a été annulée pour cause de maladie du côté patronal.

Il y aura un blitz de négociations dans la semaine du 25 avril. Nous espérons que l'employeur aura un mandat de la part du conseil du trésor.

Les détails de l'offre des services correctionnels ne sont pas encore connus mais dès que nous les avons nous vous en ferons part.

Il est important d'être solidaires en cette fin parcours. La mobilisation doit se faire au maximum car nous entrons dans une phase critique et sans vos efforts nous ne pourrions pas faire de gains.

Votre exécutif